

AR Prefecture

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE AMBERT LIVRADOIS FOREZ  
Reçu le 05/04/2023  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## SEANCE DU 04 AVRIL 2023

### DELIBERATION 2022-05 T1

Les membres composants le CIAS Ambert Livradois Forez se sont réunis à la salle de réunion Site CCI – 1<sup>ER</sup> étage – Place de l'Hôtel de Ville - AMBERT le 04 AVRIL 2023 à 18 h 00 sous la présidence de Daniel FORESTIER, Président du CIAS suite à une convocation en date du 27 MARS 2023.

Nombre d'administrateurs du CIAS en exercice : 17

Quorum atteint : 10/17

Présents : Huguette BARRIER ; Marc CUSSAC ; Mireille FONLUPT ; Daniel FORESTIER ; Alain MOLIMARD ; Michel PRAS ; Valérie PRUNIER ; Isabelle QUENEE ; Philippe TARDIVAUD ; Noël VOLTA

Excusés : Jean BERNARD ; Ingrid DEFOSSÉ-DUCHENE ; Sylvie DEMATHIEU ; Véronique FAUCHER ; Jean-Paul LEBON ; Simon RODIER ;

Secrétaire de séance : Alain MOLIMARD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Objet : COMPTE ADMINISTRATIF CIAS 46000/2022**

*Sur présentation de M Daniel FORESTIER, Président du CIAS, le conseil d'administration du CIAS, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif 2022 du CIAS.*

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration

Fait à Ambert, le 04 avril 2023

Le Président

Daniel FORESTIER

Le Président

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe qu'en application des dispositions de l'Article L.2131-1 du CGCT et de l'Article R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours, devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage, ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publiée ou affichée le : 06/04/2023

